PARLEMENT EUROPEEN





ANNEE:

DECLARATION DES INTERETS FINANCIERS DES DEPUTES

 ${\bf conformement\ a\ l'Article\ 9\ et\ a\ l'Annexe\ I\ du\ Reglement\ du\ Parlement\ europeen\ concernant\ la}$

TRANSPARENCE ET LES INTERETS FINANCIERS DES DEPUTES (*)

Prénom: CLAUDE Je soussigné déclare par la présente: A) EXERCER LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES SUIVANTES: Rien à déclarer (prof. éducation aportive (at uellement en retraite un l'incompositivé entre le mandat de deputé et le statul de landiamane)	Nom: TURM6S
déclare par la présente: A) EXERCER LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES SUIVANTES: Rien à déclarer (prof. éducation sportine (aduelle- ment en retraite un l'incompobilité	Prénom: CLAUDE
A) EXERCER LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES SUIVANTES: Rien à déclarer (prof. éducation sportive (advelle- ment en retraite un l'incompobilité	Je soussigné
Rien à déclarer prof. éducation sportive (advelle- ment en rétraite un l'incompositié	déclare par la présente:
B) EXERCER LES FONCTIONS OU ACTIVITES REMUNEREES CI-APRES:	prof. éducation spoilive (aidvellement en réhalte un l'incompobilité entre le mandat de député et le statul de fonctionnaire)

Rien à déclarer

 $^{(\bullet)}$ S il'espace est insuffisant, vous pouvez introduire des annexes. Celles-ci sont a adresser, avec un EXEMPLAIRE SIGNE DE LA PRESENTE DECLARATION, A LA DIRECTION GENERALE DE LA PRESIDENCE, DIVISION DES ACTIVITES DES DEPUTES, PHS 02A19/LOW H00.056.

C) AVOIR REÇU, DANS LE CADRE DE MES ACTIVITES POLITIQUES, LE(S) SOUTIEN(S) SUIVANT(S):			
	. financiers:	Rien à déclarer	
(*)	alloués par	Rien à déclarer	
	. en personnel:	Rien à déclarer	
(*)	alloués par	Rien à déclarer	
	. en matériel:	Rien à déclarer	
(*)	alloués par	Rien à déclarer	
D) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES: Rien à déclarer - Mice. Président EUFORES, associations ocurrant pour la promotion des énergies renouvelables - par de 5000 EURO dons Energie park Réiden SA - 10 actions CEGEDEL, volum ± 500 EURO - parti ci posion surancier dons différents midias alternatifs luceur bourgeois (WOX, Radio ARA) Date: 27/11/05 Signature:			

LES INDICATIONS CONTENUES DANS CETTE DECLARATION SE FONT SOUS LA SEULE RESPONSABILITE PERSONNELLE DU DEPUTE ET DOIVENT ETRE MISES A JOUR CHAQUE ANNEE.